

142ème Assemblée des délégués de la SCMV
le samedi 1^{er} novembre 2008 au Mont d'Orzeires
Organisation : Union Instrumentale du Brassus

Présidence : Alain BASSANG

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 142^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu au Restaurant du Mont d'Orzeires. Elle est organisée par l'Union Instrumentale du Brassus.

Le Président cantonal, Alain BASSANG, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

LEUBA Philippe	Conseiller d'Etat (accompagné de son collab. Ed. Chollet
PERRIN Jacques	Président du Grand Conseil
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV et Vice-Président ASM
AMSTUTZ Francine	Membre du Comité ASM
ROHNER André	Membre du Comité ASM
ROULIN Camille	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
SCHORI Philippe	Président Association cantonale des musiques neuchâteloises
VERNAY Marcel	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
GAUCHAT Pierre-Alain	Membre du Comité Fédération jurassienne des musiques
VALLON Roger	Membre du Comité Association romande des directeurs
GUIGNARD Mary-Claude	Membre du Comité Association des paysannes vaudoises
HOFMANN Denise	Présidente Fédération des jeunesses campagnardes
BEZUCHET Daniel	Membre du Comité Société cantonale vaudoise de gymnastique
CHEVALLEY Jacques	Membre du Comité Société vaudoise des carabiniers
CHRISTINET Gilbert	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
CHAPUIS Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
DEPALLENS Francis	Membre du Comité d'honneur SCMV
GIROD-BAUMGARTNER	Christine Membre du Comité d'honneur SCMV
HAMEL Philippe	Membre du Comité d'honneur SCMV
MARTIN Ernest	Membre du Comité d'honneur SCMV
PASCHE Raymond	Membre du Comité d'honneur SCMV
SIFFERT Roger	Membre du Comité d'honneur SCMV
TERRIN Maurice	Membre du Comité d'honneur SCMV et Président CEM
ANSERMOZ Patrick	Artisans vigneron Yvorne (sponsor SCMV)
KRUMMENACHER Nicole	Responsable du camp de musique SCMV
GARRAUY René	Banneret cantonal
NEYROUD Gilbert	Banneret remplaçant cantonal

Alain BASSANG remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres de l'Union Instrumentale du Brassus. Il exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Sur les 104 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	95
<i>Sections excusées</i>	8
<i>Section inscrite, non présente</i>	1
<i>Nombre de délégués</i>	158

Alain BASSANG passe la parole au président de l'Union Instrumentale, Monsieur Yves Chenaux qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Vullioud, municipal du Chenit, qui salue l'assemblée et qui présente sa commune.

2) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 3 NOVEMBRE 2007 A NYON

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée, il est donc adopté.

3) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Deux sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du Comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- La Fanfare de Cheseaux (repr. M. Willy Gobalet)
- L'Harmonie Lausannoise (repr. M. Markus Bauknecht)

4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS

Trois admissions sont à enregistrer : celles de l'Ecole de musique de La Tour-de-Peilz, Transport Music Lausannois et l'Harmonie des Ecoles Lausannoises. Dès lors, la SCMV compte 107 sections. La secrétaire Monique PIDOUX COUPRY donne lecture des demandes d'admission.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Jacques Perrin, président du Grand Conseil vaudois qui apporte les salutations de l'Etat de Vaud. Alain BASSANG profite de sa présence pour remercier l'Etat de Vaud pour le subsidie annuel.

5) RAPPORTS

a) du Président du Comité central

Alain BASSANG tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Monique PIDOUX COUPRY, secrétaire, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Jean-Pierre REY, responsable des écoles de musique, oeuvrant également au sein de la CEM, Jacques HENCHOZ, responsable du journal, Christian CONOD, responsable de la SUISA, ainsi que Philippe JATON, responsable du service des membres.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Jean-Claude BLOCH, président, Nathalie MESSERLI, Jean-Daniel BURI, Serge GROS, François HOFMANN, Laurent ROSSIER et Jean-Pierre BOURQUIN.

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Georges METZENER, responsable, Mathieu RICHARDET et Francis MULLER. Didier LAURENT a fait part de sa démission de la Commission technique des tambours.

Enfin, il remercie les membres de la Commission des écoles de musique (CEM), à savoir Jean-Pierre DENEREAZ, Aurélie PILET, Michel REYMOND, Gérard GAUDARD et son président Maurice TERRIN.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Toutefois, Jean-Claude BLOCH remercie ses collègues pour tout leur travail ainsi que les membres des différentes commissions et du Comité central pour la bonne collaboration. Il souhaite ajouter que le Règlement du Festival de musique légère a été revu et que sa principale modification est l'ajout d'une catégorie show.

c) du Président de la Commission technique des tambours

Le rapport de la Commission technique des tambours a également été donné à la connaissance de tous par le biais du fascicule envoyé aux sections

d) du Président de la Commission des écoles de musique

Le rapport de la Commission des écoles de musique a également été donné à la connaissance de tous par le biais du fascicule envoyé aux sections. Maurice TERRIN ajoute toutefois qu'il n'y a rien de nouveau concernant le projet de loi d'enseignement de la musique.

Il rappelle que le subside est réparti dans les écoles de musique avec un plus pour toutes celles qui ont signé la charte.

e) du caissier

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : Provence, Grandson et Yverdon-les-Bains. Lecture du rapport est donnée par X.....

6) APPROBATION DES COMPTES 2007 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Alain BASSANG remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

7) COTISATION ASM + SUISA

Les deux nouvelles sections payeront pour cette année la cotisation SCMV de Fr. 11.-- ainsi qu'une demi cotisation SUISA de Fr. 3.25.

8) BUDGET 2009

Annexé au fascicule avec la convocation, ce budget est accepté à l'unanimité.

9) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES POUR 2008

Sont nommées pour le prochain exercice :
Les fanfares de : Leysin, Le Sépey et Rossinière

10) NOMINATION DU COMITE CENTRAL

Démissions : Jean-Pierre REY et Christian CONOD

Admissions : Claudia ROUGE (présentée par la Fanfare de la Police cantonale vaudoise) qui se chargera de l'établissement des procès-verbaux et des convocations pour l'assemblée des délégués et la Fête des jubilaires, Michel PICHON (présenté par la Fanfare de Gimel) qui se chargera du sponsoring et de la recherche de publicités, Pierre-André MARTIN (présenté par L'Union Instrumentale du Brassus) qui se chargera des écoles de musique et pour finir de Patrick DECOPPET (présenté par l'Echo des Forêts Le Pont) qui se chargera de la SUISA. Le Comité central compte de nouveau 9 membres.

Alain BASSANG remercie Jean-Pierre REY et Christian CONOD pour tout le travail accompli. Il souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux membres.

11) NOMINATION DU PRESIDENT DU COMITE CENTRAL

Alain BASSANG est réélu sous les applaudissements de toute l'Assemblée. Jean-Daniel RICHARDET remercie vivement Alain BASSANG pour tout le travail qu'il fait au sein de la SCMV.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG salue et remercie M. Philippe LEUBA Conseiller d'Etat de sa présence et lui cède la parole.

12) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 145^{ème} ASSEMBLEE DES DELEGUES EN 2011

Nous sommes toujours à la recherche d'une section organisatrice pour 2011. Nous verrons l'année prochaine.

13) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 13^{ème} FETE DES JUBILAIRES EN 2011

Nous sommes toujours à la recherche d'une section organisatrice pour 2011. Nous verrons l'année prochaine.

14) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 17^{ème} FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES EN 2009

La section organisatrice pour 2009 est la Fanfare Municipale d'Etoy. L'Union Instrumentale de Forel-Lavaux, par un courrier daté du 26 mars 2008, s'est proposée pour organiser la 18^{ème} finale en 2010. Leur candidature est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée. Le Corps de musique d'Yvonand s'est proposé pour l'organiser en 2011. Une candidature écrite est à suivre.

15) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DU FESTIVAL DE MUSIQUE LEGERE EN 2010

Nous avons reçu la candidature de l'Echo du Chêne d'Aubonne pour l'organisation de ce festival. C'est accepté à l'unanimité.

16) MODIFICATION DU REGLEMENT DU FESTIVAL DE MUSIQUE LEGERE

Annexé au fascicule avec la convocation, le règlement était porté à la connaissance de tout le monde. Hormis quelques petites modifications de forme, la principale modification est l'ajout d'une catégorie show. Cette nouvelle version du règlement est acceptée à l'unanimité et de fait entre en vigueur immédiatement.

17) FETE CANTONALE MONTREUX 2008 : COMPTE-RENDU

Le Président du CO, M. Francis DEPALLENS rapporte que la manifestation était une réussite. Les organisateurs sont satisfaits tant du point de vue de son déroulement que de son résultat financier.

18) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

Sont nommés au Comité d'honneur de la SCMV, M. Francis DEPALLENS (pour avoir œuvré comme président d'organisation de la dernière fête cantonale) ainsi que MM. Jean-Pierre REY et Christian CONOD (pour avoir été membres du Comité cantonal de la SCMV). Alain BASSANG tient aussi à remercier publiquement son épouse Carole qui gère la base d'adresses pour les abonnements au Journal.

Jacques HENCHOZ profite de faire un appel aux sections présentes. Elles peuvent lui transmettre les dates de leur soirée ou autre manifestation afin qu'il puisse les faire paraître dans le prochain journal de la SCMV.

Jean-Pierre REY insiste sur le fait qu'il est très important de fournir les listes des élèves dans les délais demandés.

Philippe JATON rappelle l'importance de respecter les délais impartis tant pour retourner les listes des musiciens que pour annoncer les membres jubilaires. Il ajoute que l'année 2008, année de la Fête cantonale, a été suffisamment chargée pour gérer les listes et livrets des musiciens.

Jean-Daniel RICHARDET relève que, suite au don de la Loterie Romande pour l'achat d'instruments pour les écoles de musique, le travail de répartition n'a pas été des moindres. La distribution de ces instruments se fera dans le cadre d'une petite manifestation organisée à cet effet courant décembre.

Nicole KRUMMENACHER annonce que le prochain camp se déroulera du 6 au 17 juillet 2009. Concerts finaux le jeudi 16 juillet à Ste-Croix et le vendredi 17 juillet à Savigny. Elle espère que ce prochain camp se déroulera dans une meilleure ambiance que le dernier. En effet, ajoute-t-elle, les organisateurs ont connu quelques problèmes avec certains élèves. Suite à une réunion avec les responsables du camp et des membres du Comité cantonal, des solutions ont été envisagées pour palier à certains problèmes générés pendant le temps libre. Ainsi des activités supplémentaires seront organisées en soirée et une heure commune de rentrée sera instaurée.

Alain BASSANG annonce que le CC va organiser à nouveau une séance invitant tous les présidents (anciens ou nouveaux) voire d'autres responsables des sociétés pour leur rappeler le fonctionnement de la SCMV (obligations, tâches, délais, etc.). Il informe également l'assemblée que le CC est à la recherche d'un local pour le dépôt du matériel et des archives de la SCMV.

Il termine en invitant tous les musiciens à se rendre au 1^{er} Festival vaudois d'ensembles de jeunes musiciens organisé à Grandson en mai 2009.

19) PROPOSITIONS DES SECTIONS

Nous avons reçu une lettre d'une section proposant qu'il n'y ait plus de giron l'année de la Cantonale. Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués.

20) DIVERS

Avant de passer la parole au président de l'Union Instrumentale du Brassus, pour les informations pratiques de la journée, Alain BASSANG ne saurait terminer cette assemblée sans remercier toutes les personnes présentes.

L'Assemblée des délégués 2008 est levée à 12h25.

Le Président :

La Secrétaire aux PV :

Alain BASSANG

Claudia ROUGE